



**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine  
du**

**Vendredi 28 février 2020 à 14h30**

**Salle des Conférences à la Communauté de communes de Chateaubriant**

**EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION**

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 28 février 2020 à 14h30** salle des Conférences au siège de la Communauté de communes de Chateaubriant, pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Monsieur Guillaume BEGUE, Liffré-Cormier Communauté  
Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté  
Monsieur René DANILET, Questembert Communauté  
Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan  
Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté  
Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain  
Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes métropole  
Monsieur Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique  
Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté  
Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique  
Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté  
Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération  
Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération  
Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine  
Monsieur David MOIZAN, Brocéliande communauté  
Monsieur Philippe MONNERIE, Val d'Ille Aubigné Communauté  
Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas  
Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté  
Madame Jocelyne POULIN, Région de Nozay Communauté  
Monsieur Michel POUPART, Châteaubriant-Derval Communauté  
Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan  
Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté  
Monsieur Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté  
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté

**Pouvoirs :**

Philippe LETOURNEL donne pouvoir à Bernard DELHAYE  
Guy LE GAL donne pouvoir à Bernard LE GUEN

**Excusés :**

Madame Laurence BESSERVE, Rennes métropole  
Monsieur Thierry BURLOT, Vice-président du Conseil régional de Bretagne  
Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique  
Monsieur François CHENEAU, CARENE  
Monsieur André CROCQ, Conseiller régional de Bretagne  
Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté  
Monsieur Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération  
Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes métropole  
Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller départemental d'Ille et Vilaine  
Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne  
Madame Françoise LACHERON, Roche aux Fées Communauté  
Monsieur Bernard LE BRETON, Pontivy Communauté  
Monsieur Guy LE GAL, CAP Atlantique  
Monsieur Guy DROUGARD, de l'Oust à Brocéliande Communauté  
Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35  
Monsieur Jean-Jacques LUMEAU, CARENE  
Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté  
Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté  
Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint Méen Montauban Communauté  
Monsieur Pascal PINAULT, Rennes métropole  
Monsieur Jean-Yves QUENTEL, Pontivy Communauté  
Monsieur Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté  
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté

**Assistaient également :**

Madame Julie DELHOUME, Pays de Chateaugiron communauté  
Monsieur Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine  
Madame Delphine PAJOT, Région Bretagne  
et  
Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur général de l'EPTB Vilaine  
Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Général Adjoint de l'EPTB Vilaine  
Madame Hélène CALLE, Responsable Administrative et financière à l'EPTB Vilaine  
Monsieur Aldo PENASSO, Responsable Pôle Eau potable et Hydraulique à l'EPTB Vilaine  
Monsieur Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification à l'EPTB Vilaine  
Madame Catherine POTIER, Agent d'accueil et assistante Pôle Administratif et Financier à l'EPTB  
Vilaine  
Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante de direction et Secrétariat des Assemblées à  
l'EPTB Vilaine

\*

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

## Comité Syndical de l'EPTB Vilaine du

**Vendredi 28 février 2020 à 14h30**

**Salle des Conférences de la Communauté de communes de Chateaubriant**

### 1-5-2 – BUDGET annexe EAU POTABLE : Exercice 2020 Budget primitif

#### BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Ce budget a été élaboré dans le cadre des orientations budgétaires qui ont été débattues le 15 novembre 2019.

- **Section d'investissement**

Ainsi qu'en a décidé le Comité syndical, ce budget est présenté en excédent de la section d'investissement de 13 663 k€ avec à l'appui une programmation des investissements justifiant la nécessité de créer des réserves financières.

BP 2019	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Dépenses nouvelles	11 960 000 €	24 163 950.81 €	6 935 000 €	6 935 000 €
Reste à réaliser	490 000 €	/	/	/
<b>Total</b>	<b>12 450 000 €</b>	<b>24 163 950.81 €</b>	<b>6 935 000 €</b>	<b>6 935 000 €</b>

- **Section d'investissement**

#### **En dépenses : 12 450 000 €**

Outre le report de l'exercice 2019, des crédits inscrits pour les travaux de restructuration de l'usine (490 000 €), il est proposé d'inscrire des crédits pour la suite des travaux de restructuration de l'usine (3 200 000 €), des travaux de sécurisation de l'usine (200 000 €), les travaux d'étanchéité des canaux d'alimentation (300 000 €), de remise à niveau protection cathodique de l'usine (300 000 €), MO et travaux de restructuration des regards du château d'eau de Kerrouault (330 000 €), des échelles d'accès aux châteaux d'eau (85 000 €), de la mise en service des pulsatubes (101 000 €), de l'étude de solutions alternatives à la deuxième écluse (120 000 €), des études pour site de transit des boues (30 000 €)

Le remboursement du capital des emprunts est de 504 000 €, les amortissements des subventions s'élèvent à 300 000 €

#### **En recettes : 24 163 950,81 €**

Le report de l'emprunt de 4 000 000 €, réalisé pour le compte du SMG 35, l'excédent capitalisé (1 242 282,10€), le virement de la section de fonctionnement (1 113 700 €), l'excédent reporté de 2019 (13 663 968,71 €), le remboursement du SMG 35 (300 000 €), la TVA récupérée

(1 110 000 €) et les amortissements (1 114 000 €) apportent le financement de la section.

- **Section d'exploitation : 6 935 000 €**

**En dépenses**, les crédits de fonctionnement restent stables, incluant la dépense résultant de l'obligation de renforcer la protection de l'usine d'eau (marché de gardiennage 200 000 €), l'étude réglementaire de la nouvelle filière de valorisations des boues de l'usine (30 000 €), l'étude parcellaire PPC usine (110 000 €), l'étude technico-économique PPC usine (50 000 €), l'étude HMUC (96 000 €), l'enquête publique PPC usine (20 000 €), différents travaux sur les logements et le bâtiment administratif (100 000 €) et l'AMO pour le renouvellement du contrat de DSP (50 000 €).

**En recettes**, les ventes d'eau font l'objet d'une redevance versée par le délégataire qui s'élève à 6 000 000 €.

**Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget annexe Eau potable pour l'exercice 2020.**

**Pour Extrait Conforme  
Le Président,**

**Jean-François MARY**